

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 30 MARS 2010 À 18 HEURES 30

PUBLIÉ LE

- 7 AVR. 2010

N° 2 - 60 / 2010 : ZA INNOPROD - DEPLACEMENT DE LA LIGNE À HAUTE TENSION -
CONVENTION RTE

L'An Deux Mille Dix, le 30 Mars 2010

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 30 Mars 2010 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur William NION

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Noël RAMON, Jean-Marc WISNIEWSKI, Eliane CARLES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Christian MALGOUYRES, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Alain LONG, Claude COSTES, Jean-Charles BORGOMANO, Emmanuelle VIEILLEDENT, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Stephen JACKSON, Laurence PUJOL, Dominique BILLET, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCETTE, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Marie-Claude DURAND, Robert PAGGI, Francine ALARY, Patrice MANGIONE, Thierry MALLÉ, Benoît DELERIS, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 50

Votants (titulaires, suppléants votants) : 39

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 30 MARS 2010

N° 2 – 60 / 2010 : ZA INNOPROD - DEPLACEMENT DE LA LIGNE À HAUTE TENSION – CONVENTION RTE

Pilote : Affaires juridiques

Autres services : Développement économique, Maîtrise d'ouvrage et programmation de travaux

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Par délibération en date du 19 février 2008, le conseil de la communauté a procédé auprès de la ville d'Albi à l'acquisition des terrains au lieu dit Saint-Amarand et Jarlard, dans le but de réaliser le Parc Scientifique et Technologique Albi-Innoprod. Ces terrains sont grevés de servitudes au profit de RTE et ERDF, chacun en ce qui les concerne. Des négociations ont été conduites avec les deux entités dans le but de procéder au déplacement des lignes de transport et de distribution de l'électricité qui contraignent la réalisation de la voie de desserte centrale inter quartiers entre la route de Millau et la route de Fréjairolles, et prive la communauté d'agglomération de l'Albigeois de la construction de la halle technologique à proximité immédiate de l'hôtel d'entreprises hébergeant les services mutualisés.

Parallèlement, la procédure de création de la ZAC a été engagée et va aboutir dans les prochaines semaines à l'engagement d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique pour finaliser l'acquisition des terrains.

Dans le cadre des discussions, RTE a fait valoir que le déplacement de la ligne haute tension à 63 KV «Jarlard-Réalmon» serait plus onéreux que son enfouissement.

RTE a proposé que soit conclue une convention en vue de la réalisation des études relatives au projet de mise en souterrain, en indiquant que tant les frais d'études que le coût des travaux sont à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois au titre de la théorie des dommages de travaux publics. La communauté d'agglomération de l'Albigeois conteste cette approche et considère qu'il revient à RTE de prendre en charge les coûts.

Toutefois, eu égard à l'importance du projet de réalisation de la halle technologique et de la voie centrale inter quartiers, la communauté d'agglomération envisage d'engager et de régler les sommes afférentes aux études et, si nécessaire aux travaux, dans l'attente d'un règlement au fond du litige qui l'opposerait à RTE et ce afin de ne pas avoir à mettre à la charge de RTE des dommages compensatoires qui résulteraient des retards. La communauté d'agglomération ne consent à engager ces sommes qu'à titre provisoire et se réserve le droit d'en demander le remboursement dans le cadre d'une procédure contentieuse.

Pour ne pas retarder l'avancement du projet, je vous demande de :

- donner mandat à Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL pour poursuivre les négociations avec RTE dans le cadre précédemment indiqué,
- l'autoriser à signer la convention avec RTE qui aurait fait l'objet d'un accord,
- inscrire les sommes nécessaires aux études et travaux concernés aux budgets 2010 et suivants.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **DONNE** mandat à Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL pour poursuivre les négociations avec RTE dans le cadre précédemment indiqué,

↳ **AUTORISE** Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL à signer la convention avec RTE qui aurait fait l'objet d'un accord.

↳ **DIT QUE** les sommes nécessaires aux études et travaux concernés seront inscrites aux budgets 2010 et suivants.

Pour extrait conforme,
Fait le 30 Mars 2010

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

